

COMPTE RENDU

COMITE SYNDICAL DU 1^{ER} FEVRIER 2012

A la Salle Gérard Maré à Châtillon sur Chalaronne à 20 h 30

L'an deux mille douze, le 1^{er} février, le Comité syndical réuni à Châtillon sur Chalaronne, après convocation légale en date du 19 janvier 2012, sous la présidence de Monsieur Christophe MEGARD, Président.

Etaient présents : Noël TEPPE, Fabyen RIGOTTO, Michel GADIOLET, Christophe MEGARD, Yves CLAYETTE, Georges Laurent HYVERNAT, Jean-Michel LUX, Nicole NAVARRO, Guy MORILLON, Jean-Gabriel FAUVET MESSAT, Anne Marie BOUCHY, Gérard MAURER, Philippe THENON, Marc TATON, Edouard BREVET, Serge VARVIER, Jacky NOUET, Robert GIVRE, Maurice VOISIN, Philippe LODATO, Roland LIEVRE.

Etaient également présents : Robert BOUCHY, Christine GONNU, Gérard MONTARD, Valérie BONNARD, Jean-Claude DESCHIZEAUX, Christian MANAUT, Christèle JOSSERAND, Madeleine CORNUAULT, Alice PROST (chargée de mission du syndicat), Yannick BOISSIEUX (animateur du syndicat), Maxime BEAUJOUAN (technicien de rivière du syndicat), Véronique GELIN (secrétaire, comptable).

Etaient excusés : Jean-Louis CONTI, Jean-François MORELLET, Gilles DUBOST, Jean-Pierre CHAMPION, Robert LAGRANGE, Muriel LUGA GIRAUD, Pierre PETIOT, Lucette LEVERT, Jean-Luc COLZART, Michel BOISSON, André PHILIPPON, Georges FAVERJON.

Monsieur Edouard BREVET est nommé secrétaire de séance.

Début de la réunion : 20 h 40

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITÉ SYNDICAL

Le compte rendu du Comité Syndical du 16 novembre 2011 a été joint à la convocation du comité syndical du 1^{er} février 2012. Celui-ci doit être soumis à l'approbation du comité.

Monsieur MEGARD demande à l'assemblée ses remarques concernant le dernier compte rendu.

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu du comité syndical du 16 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – DEMATERIALISATION DES ACTES BUDGETAIRES

Monsieur MEGARD rappelle que lors d'un précédent comité syndical, la mise en place de la dématérialisation des actes administratifs vers la préfecture avait été votée. Ce dispositif excluait les documents budgétaires tels que le budget, le compte administratif, les décisions modificatives. La préfecture propose aujourd'hui d'étendre ce service à ces actes. Pour se faire, elle demande de délibérer dans ce sens et de signer un avenant à la convention qui est déjà en place.

Le Président propose toujours dans cette même démarche de simplification, de l'autoriser à transmettre les actes budgétaires de manière dématérialisée à la préfecture ainsi qu'à signer l'avenant à la convention.

Madame NAVARRO demande si la dématérialisation prend plus de temps que les envois papier et si le travail n'est pas doublé.

Alice PROST répond que cela ne prend pas plus de temps mais que cela permet de n'avoir plus qu'un seul exemplaire papier consultable dans les locaux du syndicat.

Monsieur LIEVRE demande si une signature électronique est nécessaire. Alice précise que le certificat acquis permet cette signature.

L'assemblée n'a pas de question.

Le Président soumet au vote du Comité syndical la délibération sur la dématérialisation des actes budgétaires

Après avoir débattu et délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents

DECIDE de procéder à la télétransmission des actes budgétaires au contrôle de légalité ;

AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Ain.

3 – DELIBERATION AUTORISANT LE PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET 2012 AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur MEGARD précise que le syndicat dispose actuellement de 4 postes informatiques fixes et 1 ordinateur portable. Deux des postes informatiques (les plus anciens ont été acquis en 2007) montrent aujourd'hui des signes de fatigue et doivent être remplacés pour faciliter le travail d'Alice et Yannick.

Les deux anciens postes seraient conservés pour les stations limnimétriques ainsi que les stagiaires. Monsieur MEGARD explique que le changement de version du système d'exploitation pour la version Windows 7 pose des problèmes de compatibilité avec le logiciel de cartographie Mapinfo. Il a donc fallu acquérir une nouvelle licence de ce logiciel. Monsieur MEGARD informe qu'il a profité d'une promotion de fin d'année de -50% pour cette acquisition. Ces nouveaux postes devaient être livrés rapidement pour permettre dans le même temps la mise en place des stations limnimétriques prévue fin janvier. C'est pourquoi le Président précise qu'il a pris la liberté de les

commander. Il est par contre nécessaire que l'organe délibérant l'autorise à faire cet investissement pour pouvoir payer les factures avant le vote du budget. Monsieur MEGARD précise que ces dépenses ont pu être inscrites dans les dossiers de demande de subventions des postes.

Les montants suivants sont proposés sur l'opération 126 : Acquisition de matériel

- Cpte 2051 Concession, droits similaires, brevet 2 400 € qui comprend le logiciel de cartographie MapInfo ainsi que deux licences Microsoft.
- Cpte 2183 Matériel informatique 2 600 € qui comprend deux postes informatiques complets, trois onduleurs ainsi qu'un modem pour les stations limnimétriques

L'assemblée n'a pas de question.

Le Président soumet au vote du Comité syndical la délibération autorisant le paiement des dépenses d'investissement sur le budget 2012 avant le vote,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Après avoir débattu et délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivant les articles et les montants mentionnés ci-dessus avant le vote du budget

4 – TRAVAUX HORS CONTRAT SUR LE BASSIN DE LA CALONNE

Monsieur MEGARD précise que le syndicat a été sollicité par les communes du bassin versant de la Calonne pour réaliser des travaux non prévus au contrat de rivière et donc non subventionnés. Afin que les différentes communes du bassin versant se prononcent sur ces investissements, une réunion a été organisée où chacune était représentée. A l'issue des débats, les 4 communes étaient d'accord pour que ces travaux soient financés par les cotisations qu'elles versent pour leur bassin versant au risque de pouvoir peut-être réaliser moins de travaux que prévu dans le contrat de rivière. Monsieur MEGARD laisse la parole à Alice afin qu'elle présente ces projets.

Site de Beybleu sur la commune de Chaneins :

Une encoche d'érosion s'est formée en rive droite de la Calonne au niveau du seuil de Beybleu. Aujourd'hui, une partie du cours d'eau passe par l'encoche et contourne le seuil.

Il a été proposé de reconstruire la berge à l'entrée de l'encoche d'érosion par un tunage en pieux jointifs. L'encoche sera remblayée avec des matériaux terreux. Un géotextile sera posé et des plants en racines nues seront plantés. Le montant nécessaire serait de 9 800€ TTC

Une deuxième solution va être chiffrée très prochainement elle consistera à mettre en place des fascines de saules. Le coût de cette solution semblerait moins élevé.

Lors de la réunion, la société de pêche s'est dite prête à participer financièrement au projet. Mr MEGARD précise qu'une participation a aussi été demandée au propriétaire mais sans succès. Maxime informe que le propriétaire a téléphoné aujourd'hui et qu'il propose d'apporter les 45m³ de remblai. Monsieur MEGARD tient à souligner l'implication de la société pêche.

Vanne de Guéreins :

Lors du dernier comité syndical à l'Abergement Clémencia, Mr Morillon avait demandé au syndicat de faire chiffrer la réparation de la vanne de Guéreins. Les travaux consistent à remplacer les deux batteries, les poires de niveau et la mise en place d'un relais temporisé pour monter et descendre progressivement la vanne. Un devis a été proposé par la Sogedo pour un montant de 1 179,32 € HT soit 1 410,32 € TTC.

Monsieur MEGARD précise que pour ces deux opérations hors contrat de rivière, le budget total s'élève actuellement à environ 9 500 € HT sachant que sur le bassin versant de la Calonne, le montant disponible est de 7 000€. Les 2 500€ manquants pourraient provenir du partenariat avec la société de pêche pour le site Beybleu et la commune de Guéreins pour la vanne.

5 – BILAN DES ACTIONS 2011

Monsieur MEGARD laisse la parole à Alice pour faire le point sur les actions réalisées en 2011. Alice présente avec le tableau ci-dessous les opérations prévues au budget 2011 ainsi que leur état d'avancement.

Opérations soldées					
Opération 2011 en cours reportées sur 2012					
	DEPENSES		RECETTES		
OPERATIONS	BP 2011	CA 2011	BP 2011	CA 2011	Remarques
Détail des crédits reportés					
TOTAL OPERATION 103 (fiche B1-1,1) PLANTATION RIPISYLVE TRANCHE 1	-		5 616	5 622	
TOTAL OPERATION 115 (fiche B1-1,1) RIPISYLVE T3	125 200	112 196	69 319	61 154	
TOTAL OPERATION 116 (fiche B3-1) Entretien des fossés T2	42 000	38 023	20 407		
TOTAL OPERATION 117 (volet B) installation des liminimètres	30 000	90	20 067		travaux débutés
TOTAL OPERATION 121 (fiche B1-1,1) RIPISYLVE T4	140 000	303	87 792	11 273	travaux débutés
TOTAL OPERATION 122 (fiche B3-1) Entretien des fossés T3	63 388	60	42 400		travaux débutés
TOTAL OPERATION 123 (fiche B1-1.1) Plantes invasives	22 950	905	14 390		travaux devant débiter après le gel
TOTAL OPERATION 124 (fiche B) Plantation ripi T2	25 660		7 500		travaux devant débiter après le gel
TOTAL OPERATION 125 (fiche B) Plantation de haies	120 252		89 600		travaux devant débiter après le gel
TOTAL OPERATION 126 Matériel	1 900	1 329	-		
TOTAL OPERATIONS QUI CONCERNENT TOUS LES BV	571 350	152 906	357 091	78 049	
TOTAL OPERATION 127 (Fiche B 1-3.1) Travaux Calonne	13 588		9 088		
TOTAL OPERATIONS QUI CONCERNENT BV Calonne	13 588	-	9 088	-	
TOTAL OPERATION 112 (volet B2) Etude topographique	11 990	11 960	34 400	34 393	
TOTAL OPERATIONS QUI CONCERNENT BV Calonne et Chalaronne	11 990	11 960	34 400	34 393	

Alice explique que les budgets doivent être inscrits l'année de la signature du marché, qui ne correspond pas forcément à l'année des travaux. Beaucoup d'opérations sont donc reportées sur le budget 2012.

Opérations soldées					
Opération 2011 en cours reportées sur 2012					
		DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS	BP 2011	CA 2011	BP 2011	CA 2011	Remarques
TOTAL OPERATION 107 (fiche B1-1.2) Les Oures	43 880	1 864	29 350		DIG en cours travaux prévus cet été
TOTAL OPERATION 109 (fiche B3-5) Auto barrage Tallard	209 000	6 126	137 443		DIG en cours travaux prévus cet été
TOTAL OPERATION 110 (fiche B1-2,14) RECONNEXION VIEILLE CHALARONNE	22 814	20 627	15 844	15 113	
TOTAL OPERATION 118 (B1-2.6) Etang de Vannans	92 417	56 785	101 660	56 469	
TOTAL OPERATION 128 (FicheB3-6) Automatisation vannes Relevant	15 000	60	6 272		travaux terminés
TOTAL OPERATIONS QUI CONCERNENT BV Chalaronne	383 111	85 462	290 569	71 582	
TOTAL OPERATION 119 Lavoir de Baneins Moignans (Volet B1)	2 400	4 276	-		
TOTAL OPERATIONS BV Moignans	2 400	4 276	-		
Opérations sous mandat 2011				-	
TOTAL OPERATION 120 (B1-2.5 /?) Berges Chalaronne et Relevant dans châillon	162 608	7 656	162 608	7 656	DIG en cours travaux prévus cet été
TOTAL OPERATION 129 Pont de chou d'Ane (Avanon)	18 020	17 562	18 020	17 562	
TOTAL OPERATIONS sous mandat	180 628	25 218	180 628	25 218	
TOTAUX	1 171 633	279 822	1 171 633	209 243	

Monsieur MEGARD précise qu'une réception de chantier est effectuée à la fin de chaque opération en présence des élus, des propriétaires et des entreprises. Ces réunions permettent de faire le point avec les entreprises sur la remise en état des terrains, des clôtures ou autres.

Alice explique que toutes les DIG ont du être déposées en préfecture très vite cette semaine. En effet, la DDT a informé le syndicat qu'à partir du 20 mars, les enquêtes publiques seront accordées au bon vouloir du Préfet.

Alice rappelle que cette année le compte administratif ne correspondra pas aux dépenses et recettes d'investissement réelles à cause des régularisations d'écritures qui ont été faites en juillet pour ne pas inscrire d'amortissements.

6 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

Monsieur MEGARD précise que le montant total des cotisations 2012 des communes restera identique comme s'est engagée la commission finance. Les variations seront dues à la mise à jour de la population et de la richesse pour chaque commune. Alice précise aussi qu'un tableau de suivi assez complexe est tenu par bassin versant afin de permettre l'indépendance de chaque bassin.

Monsieur MEGARD laisse la parole à Alice. La proposition de programmation 2012 a été montée sur la base des actions restant à réaliser de 2011 (actions engagées mais non terminées dont les marchés ont été engagés mais non soldés), des actions de 2011 dont les marchés de maîtrise d'œuvre ont été engagés et dont les travaux restent à engager, la programmation du contrat de rivière et la capacité de travail de l'équipe (tableau de répartition des tâches ci-dessous).

	ACTIONS TECHNIQUES	Personnes en charge du dossier				Nature de l'opération
		Alice	Maxime	Yannick	Stagiaire	
Opérations qui concernent tous les bassins versants						
A34	Plans de desherbage communaux	*		****		NB
A35	Animation site pilote agricole Dombes	*		****		NB
A35	Analyses d'eau - site pilote	*		****		B
A35	Aire de lavage - PVE	*		****		NB ou B
A35	Suivi des MAET engagées - bilan des 3 campagnes	*		****		NB
A35	Site pilote érosion - ruissellement	****		****		NB
A36	Plantation de haies aval	*		****		B
B1-1.1	Restauration Ripisylve TR 4 - Année 2011/2012	*	****			B
B1-1.1	Restauration Ripisylve TR5 - Année 2012/2013	*	****			B
B1-1.1	Lutte plantes invasives T1 - Année 2011/2012	*	****			B
B1-1.1	Lutte plantes invasives T2 - Année 2012/2013	*	****			B
B1-1.1	Plantation ripisylve T2 - Année 2011/2012	*	****			B
B1-1.1	Plantation ripisylve T3 - Année 2012/2013	*	****			B
B1-1.1	Guide espèces invasives	*	****			B
B3-1	Restauration des Fossés TR3 - Année 2011/2012	*		****		B
B3-1	Restauration des Fossés TR4 - Année 2012/2013	*		****		B

C4	Journal n°7	**	*	*		B
C4	Site internet - espace ludique	**	*	*		B
C5	Animations scolaires	****				B
C7	Guide Etang	**		****	stage	B
C8	Suivi marché Limnimètres + jaugeage	****				B
C9	Bilan mi-parcours	***	*	*	stage	B
Opérations qui concernent le bassin versant de la Chalaronne						
B1-1.2	Restauration de la Chalaronne à Villars (les oures + stade) - DIG+ DLE / Consultation entreprise / suivi de travaux	**	****			B
	Réflexion sur la mise en place d'une rivière de ceinture sur Lapeyrouse	*		****		NB
B3-5	Automatisation du barrage de Tallard /DIG+ DLE / Consultation entreprise / suivi de travaux	****				B

Opérations qui concernent le bassin versant de la Chalaronne et de la Calonne

B1-1.3,4	Diagnostic des Zones humides	****			stage	B
B1-2.11	Restauration de la Calonne à Saint Maurice (arasement seuil liste 1) - mise en place de la concertation	**	****			NB
	Restauration du seuil de Beybleu	**	**			B
	Automatisation de la vanne de Guéreins		****			B
B3-4	Aménagement d'une rivière de contournement sur le moulin crozet (Calonne)/ DIG+ DLE / Consultation	**	****			B

Action hors contrat de rivière ou à maîtrise d'ouvrage délégué

B1-2.5	Restauration des berges de la Chalaronne et du Relevant dans Chatillon/ DIG+ DLE / Consultation entreprise / suivi	****				B
B1-3.4	Mise en place du sentier Avanon / élaboration des panneaux + balisage	**	****			B

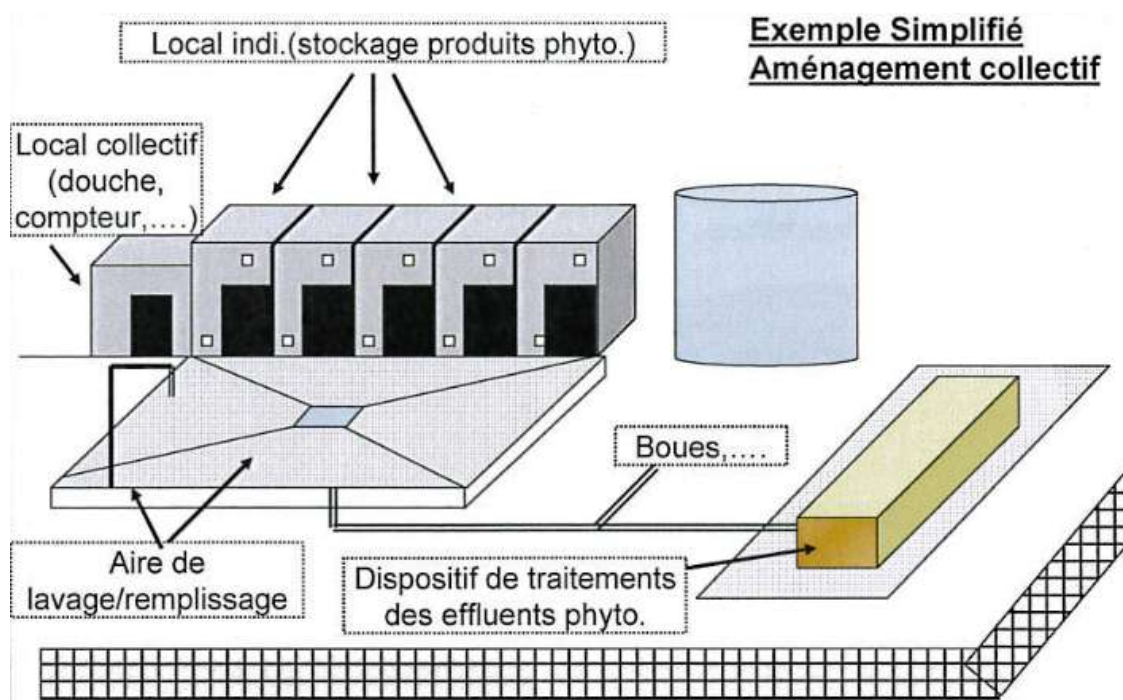
****	gestion intégrale du dossier	NB = non budgétaire				
*	relecture ou participation à des réunions	B= budgétaire				
**	participation plus poussée à l'action		Fonctionnement			
	actions débutées avant 2012		Investissement			

En ce qui concerne les plans de désherbage, Yannick rappelle qu'une commande groupée de désherbeurs thermiques avait été réalisée en mai 2009 pour 6 communes. Les financeurs permettaient le subventionnement du matériel en contrepartie de la réalisation d'un plan de désherbage communal. A ce jour, Yannick explique qu'un à trois plans de désherbage par an sont réalisés selon la taille de la commune. Il présente l'état d'avancement ainsi que la future programmation de cette action. Il tient à préciser que cette action est non budgétaire en ce qui concerne l'élaboration des plans. En 2012, si la commune de Villars souhaite acquérir du matériel, il faudra donc prévoir une somme au budget, sachant que le montant de l'autofinancement sera supporté par la commune. Pour les communes de Monthieux, Marlieux et Ambérieux en Dombes, la demande de réalisation d'un plan devra être confirmée par les élus. C'est pour cela qu'elles apparaissent en rouge dans le tableau ci-après.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Acquisition matériel via le SRTC
Châtillon sur Chalaronne									désherbeur mécanique
Saint Etienne sur Chalaronne									Charoflam
Bey									Charoflam
Villars les Dombes									à définir
Relevant									Charoflam
Abergement Clémenciat									Charoflam
Saint Didier sur Chalaronne									Charoflam
Saint André de Corcy									Charoflam
Baneins									
Saint Trivier sur Moignans									
Chaneins									
Dompierre sur Chalaronne									
Illiat									
Peyzieux sur Saône									
Saint Marcel en Dombes									
Monthieux ?									
Marlieux ?									
Francheleins									
Ambérieux en Dombes ?									

Pour le site pilote agricole, le temps d'animation constitue une action non budgétaire. Mais cette année Yannick explique que de la location de matériel sera inscrite au budget du syndicat. En effet, il sera proposé aux agriculteurs de leur mettre à disposition du matériel de désherbage mécanique de type bineuse ou houe rotative pendant quelques semaines pour leur permettre de réaliser une éventuelle acquisition par la suite.

Pour l'aire de lavage, Yannick explique que le syndicat a été sollicité pour étudier la mise en place d'une aire collective de lavage de pulvérisateurs. Ce projet concerne 12 exploitations agricoles dont les sièges se situent sur les communes de Genouilleux, Guéreins, Peyzieux ou Montceaux (une partie de ces derniers adhère à la CUMA de Genouilleux et environs) ainsi que 3 communes Genouilleux, Guéreins et Montceaux. Il présente un exemple simplifié d'aménagement collectif.



Source : Ets BERNARD

Yannick explique en quelques mots les différentes raisons qui justifient l'implication du syndicat dans ce projet :

- La fiche A-35 du contrat de rivière prévoit du temps d'animation pour l'aménagement d'aires collectives de lavage et gestion des effluents phytosanitaires
- C'est l'opportunité de travailler en même temps sur la gestion des effluents phytosanitaires agricoles et non agricoles (communes)
- Impulser une dynamique pour d'éventuels autres projets d'aire agricoles et/ou non agricoles
- Forte volonté des agriculteurs et élus concernés de s'impliquer dans ce projet

Il présente ensuite le montage financier et juridique de l'opération :

- Montage juridique :
 - Création d'une association loi 1901 qui regrouperait les agriculteurs et collectivités au sein d'une même entité
 - Délégation de la MO au SRTC pour la création de l'aire
- Modalités de subvention et répartition du reste à charge :
 - Taux d'aide en zone prioritaire pesticides (Investissements non productifs Mesure 125C2) : jusqu'à 80 % du montant HT
 - Reste à charge hors subvention réparti entre les membres de l'association selon une clé de répartition à définir
 - Coût résiduel pour le SRTC : temps d'animation uniquement

Monsieur CLAYETTE s'interroge sur la pertinence de faire une aire collective. Selon lui, l'éloignement de l'air de lavage des sièges d'exploitation pourraient produire d'autres nuisances. Yannick explique que cette aire est simple et qu'elle sera utilisée uniquement pour le nettoyage des pulvérisateurs et non pour le remplissage pour limiter les trajets notamment. Alice précise que le périmètre est restreint entre les 4 communes, de plus l'aire sera située au milieu du parcellaire sur un chemin à usage agricole.

Monsieur CLAYETTE pense qu'il aurait été mieux de s'inspirer du fonctionnement des SPANC avec usage personnel pour éviter de multiplier les déplacements. Alice explique que les coûts seraient trop importants, c'est pour cela que la mutualisation a été choisie. Yannick précise que le coût résiduel pour chaque exploitant ou collectivité serait d'environ 1 000€.

Monsieur TEPPE demande pourquoi ce n'est pas la CUMA qui est porteuse du projet. Yannick explique que les collectivités ne peuvent pas intégrer une CUMA sauf si elles disposent de foncier agricole avec des baux ruraux et qu'elles font intervenir la CUMA pour l'entretien de ces mêmes terres, ce qui n'est pas le cas pour la commune de Guéreins où le projet devrait voir le jour.

Alice précise que le site pilote sur l'érosion et le ruissellement a pris du retard. Il s'agira durant l'année 2012 de définir les projets afin qu'ils soient réalisés sur 2013. Le bilan mi-parcours permettant aussi de réaffecter des crédits sur cette nouvelle thématique.

En ce qui concerne le volet C, Alice précise qu'un nouveau journal est prévu. Le site internet devrait évoluer avec l'espace ludique qui était prévu dans le marché initial. Les animations scolaires continuent. Pour le guide étang, le recrutement d'un stagiaire a été fait. Il commencera son stage la semaine prochaine et sera amené à réaliser les actions suivantes :

- réalisation d'enquêtes auprès des propriétaires et exploitants d'étangs sur la base d'un échantillon représentatif avec les objectifs suivants :
 - mieux connaître ce public et les usages des étangs,
 - identifier leurs attentes,
 - tester un ensemble de thématiques qui pourraient être abordées,
 - réalisation d'entretien auprès de personnes ressources,
- synthétiser des données techniques, économiques et réglementaires pour aider le groupe de travail à définir une base commune à tous qui constituera le socle pour rédiger par la suite les différentes parties du guide.

Pour les limnimètres, la pose du matériel devait avoir lieu au début de cette semaine mais il a été décalé de 3 semaines à cause des conditions météo. Il était en effet délicat de faire les fouilles nécessaires et de couler le béton qui permettra de tenir les mâts des panneaux solaires avec de telles conditions de gel (-11°C).

Pour le bilan mi-parcours, il a été décidé de faire appel à un stagiaire. Il sera chargé de faire le bilan technique et financier qui permettra de prendre en compte l'émergence de nouvelles problématiques et permettre le recadrage de certaines actions ou certains volets d'action.

Le stagiaire s'attachera notamment à recenser les actions à réorienter, à réévaluer à la hausse ou à la baisse (transfert de subvention d'une fiche à l'autre), à annuler. Ce stage permettra de redéfinir précisément le programme d'action de la deuxième partie du contrat de rivières des Territoires de Chalaronne 2012-2015.

Alice précise que le stagiaire, notamment sur le volet A devra faire le point surtout au niveau de la Région Rhône Alpes des enveloppes consommées par les collectivités afin de les redistribuer à d'autres qui n'étaient pas prêtes lors de l'élaboration du contrat de rivière.

Pour les actions sur le bassin versant de la Chalaronne, l'opération sur les Oures ainsi que sur le barrage de Tallard sont des opérations reportées. En ce qui concerne la mise en place d'une rivière de ceinture sur Lapeyrouse, cette année la réflexion sur cette opération sera mise en place pour déterminer le budget nécessaire sur 2013.

Sur les bassins versants de la Chalaronne et de la Calonne, un diagnostic sur les zones humides sera fait par un stagiaire afin de déterminer un plan de gestion. L'objectif de cette opération est de fournir un ensemble d'outils à disposition des élus et du syndicat pour assurer la préservation des fonctionnalités de ces deux sites.

Le stagiaire sera chargé de :

- Rencontrer les élus et recueillir leurs besoins,
- Elaborer un diagnostic fonctionnel de chacune des zones : quel impact sur les inondations, le ruissellement, la biodiversité (reproduction des poissons), l'épuration des eaux, la recharge de la nappe ? Quels rôles social, économique et patrimonial ?
- Elaborer un plan de gestion à cours moyen et long terme.

Pour les actions du bassin versant de la Calonne, comme présenté précédemment deux actions hors contrat seront réalisées, restauration du seuil de Beybleu et automatisation de la vanne de Guéreins. L'opération aménagement d'une rivière de contournement sur le moulin Crozet est une action déjà débutée sur 2011. Pour l'opération restauration de la Calonne à Saint Maurice, il s'agira de mettre en place la concertation avec tous les propriétaires en 2012.

Pour les actions à maîtrise d'ouvrage déléguée sur la commune de Châtillon, l'opération sera reportée avec rajout de nouveaux crédits pour mettre en œuvre la phase 3 du projet.

Deux nouvelles opérations ont été inscrites, il s'agit de la mise en place du sentier à proximité de de l'Avanon et de l'aire collective de lavage des pulvérisateurs.

Monsieur MEGARD demande si les collectivités ont d'autres demandes.

Alice précise que très peu de nouvelles opérations ont été prévues sur le budget 2012.

Monsieur NOUET demande ce que peut apporter le stagiaire, sur l'assainissement non collectif lors du bilan mi parcours. Alice explique que lors de l'élaboration du contrat de rivière 4 communautés de communes disposaient de la compétence ANC. La CC Centre Dombes ne l'avait pas encore. Des enveloppes avaient donc été accordées notamment par la Région Rhône Alpes. Le stagiaire devra donc faire le point avec les communautés de communes sur les crédits utilisés ou allant être

utilisés. Les enveloppes restantes disponibles pourront être à ce moment là redistribuées à la communauté de communes Centre Dombes par exemple. Alice précise par ailleurs que toutes les communes appartenant à la communauté de communes ne font pas toutes parties du bassin versant de la Chalaronne.

Monsieur NOUET explique que la commune de Saint Marcel est en pleine réflexion sur ce sujet et qu'il serait intéressant pour la commune d'obtenir des subventions.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur MEGARD rappelle que le prochain comité syndical pour le vote du budget primitif est prévu le 14 mars prochain à Guéreins.

La séance est levée à 22h20.

Le Président,
Christophe MEGARD

